

Informations de base	
<p><b>2018/0278(NLE)</b></p> <p>NLE - Procédures non législatives Décision</p>	Procédure terminée
<p>Convention de La Haye (1980) sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants: adhésion du Honduras; acceptation par l'Autriche et la Roumanie</p> <p><b>Subject</b></p> <p>4.10.02 Politique et droit de la famille, congé parental 4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants 7.40.02 Coopération judiciaire en matière civile et commerciale</p> <p><b>Zone géographique</b></p> <p>Honduras</p>	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2018/0278(NLE)
<b>Type de procédure</b>	NLE - Procédures non législatives
<b>Sous-type de procédure</b>	Consultation du Parlement
<b>Instrument législatif</b>	Décision
<b>Base juridique</b>	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 081-p3 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6b-ab
<b>Autre base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 165
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	JURI/8/14027